

Ville-d'Avray

INFO

ÉDITO

PORTFOLIO

GRAND PARIS SEINE OUEST

VIE LOCALE

DOSSIER

TRIBUNES

VIE ASSOCIATIVE

CULTURE

AGENDA

PRATIQUE

Le Printemps de la démocratie



À Ville-d'Avray, printemps rime évidemment avec nature, et nature, bien souvent, avec sport. N'oubliez donc pas de vous inscrire pour participer à la Dago-vérienne, en famille si vous

le pouvez. Le 3 avril, nous pourrons ainsi partager un agréable moment de compétition conviviale.

À Ville-d'Avray, le sport est de pratique assez « naturelle ». Nous ne devons pas, pour autant, négliger la culture. Notre patrimoine, exceptionnel dans tant de domaines comme ceux de la musique, de la peinture, de la sculpture ou de la littérature, nous l'interdirait. De plus, nous comprenons bien que nous devons nous faire un devoir d'offrir à nos enfants de grandir dans un milieu artistiquement et intellectuellement stimulant, ne serait-ce que pour leur offrir les meilleurs atouts pour aborder un monde difficile. Vivez donc également pleinement « le mois de la poésie » et notre « Printemps des poètes », ou encore la « Journée des métiers d'art » du 2 avril.

À Ville-d'Avray, comme partout d'ailleurs, il y a plus important encore que la culture et le sport : la démocratie, qui nous permet de vivre libres, à l'abri de droits fondamentaux respectés. L'actualité du monde nous rappelle combien celle-ci est fragile. Pour qu'elle soit durable, pour que nous ne soyons pas, un jour, à notre tour, obligés de descendre sur notre « Place Tarhir » à nous, reconstruisons-la sans cesse. Veillons à ce que ce soit toujours son printemps ! Au fait, commençons par aller voter les 20 et 27 mars... ♦

Denis Badré, votre Maire.

Mars, le mois de la poésie

Ville-d'Avray fête la poésie en lui consacrant une large part de sa programmation culturelle qui se clôturera par la cérémonie de remise des prix du Concours de poésie, le mardi 22 mars à 20 h 30 au Colombier.

Retrouvez toutes les animations en page 7.



Cérémonie de remise des prix 2010

REPÈRES

→ Elections cantonales

Dimanches 20 et 27 mars
au 15 rue de la Ronce (Procuration p.2)

→ Conseil municipal

Lundi 28 mars à 20h30 au Château.

→ Conseil communautaire

Jeudi 31 mars à 18h30 à l'Hôtel de Ville de Boulogne.

Nous rappelons que les séances sont publiques.

→ ⚠ Télévision numérique

N'oubliez pas le mardi 8 mars, la télé passe à la télévision numérique TNT.

ZOOM SUR

Course nature La Dago-vérienne

Dimanche 3 avril.
inscrivez-vous ! p. 6

L'actualité commerçante

Comprendre le droit de préemption commerciale et découvrir le Salon des métiers d'art à Meudon et Ville-d'Avray, p. 5

2011 a été proclamée « Année internationale de la forêt » par l'assemblée générale des Nations Unies. Au regard de l'importance de son patrimoine arboré, Grand Paris Seine Ouest fait le point sur celui-ci et sur sa politique de gestion.

Le patrimoine arboré

Depuis 2010, la communauté assure un suivi du patrimoine arboré et depuis avril, le personnel concerné a suivi une formation sur la connaissance de l'arbre, initiée par un ingénieur agronome.

Depuis le début de l'année 2011 deux faits d'importance sont intervenus :

- le Conseil général des Hauts-de-Seine a mis fin aux différentes conventions précédemment signées avec les villes pour reprendre en direct la gestion de ses arbres d'alignement le long des voies départementales ;
- la communauté d'agglomération a lancé auprès de l'Agence de l'arbre, arboristes experts, la réalisation de diagnostics phytosanitaires et d'un recensement géographique des arbres situés sur le territoire communautaire. Cet inventaire de quelque 35 000 arbres comprend la réalisation d'une cartographie informatique (S.I.G) et d'un bilan sanitaire.

Qu'est-ce qu'un arbre ?

Il s'agit généralement d'un « végétal ligneux de grande taille, à tige unique et nue à la base appelée tronc, supportant un ensemble complexe de branches portant elles-mêmes rameaux et feuilles » (« L'arboriculture urbaine » de Laurent Mailliet et Corinne Bourguery, IDF, 1993). Cependant, contrairement à tout autre élément de l'espace public, un arbre n'est pas un mobilier urbain. Il est vivant. Avant tout, il respire, fixe le gaz carbonique, produit de l'oxygène et participe à la climatisation par sa transpiration.



Il est, à ce titre, surtout fragile et sensible. Le rôle de la communauté d'agglomération est donc de veiller à la pérennité de ce patrimoine, ce qui implique parfois d'abattre malheureusement des arbres même si de visu, ils peuvent sembler sains. Comme tout vivant, avant de vivre il naît et à la fin, il meurt.

Les grandes raisons de la fragilisation des arbres

1 – Le sel

Le sel de déneigement provoque des effets secondaires sur les arbres. Lorsque la neige fondue s'écoule dans la terre, il modifie le sol (asphyxie), bloquant ainsi les mécanismes physiologiques de la plante et pouvant conduire à sa mort.

2 – Les carences en eau et la sécheresse du sol

L'absence d'eau dans le sol, qu'elle soit due à des pluies moins fréquentes et surtout à une minéralisation urbaine plus dense, entraîne

chez de nombreux arbres une difficulté à se développer voire à survivre.

3 – Les coups

Les pare-chocs sont une des nombreuses causes de blessures sur les troncs des arbres. Même un faible coup peut prendre des dimensions plus importantes : ces blessures déséquilibrent sa structure mécanique et sont également une porte ouverte à des parasitoses.

4 – Les champignons

Les champignons se nourrissent du bois ou des racines, créant une fragilité pouvant aller jusqu'à la rupture de l'arbre. La fructification visible (« champignon ») n'apparaît qu'en fin d'invasion.

5 – Les insectes

En raison du réchauffement de l'atmosphère, certains insectes ont migré. Ils s'attaquent aux arbres et notamment à leur feuillage, à l'instar de la mineuse du marronnier.

6 – La pollution urbaine

Les arbres sont plus sensibles à des pollutions ponctuelles (déchets de peintures, white spirit, huile de vidange, acide de batterie...).

De nouvelles plantations

Les abattages ne signifient pas pour autant la réduction du patrimoine arboré... les arbres sont remplacés soit par la même essence soit par un arbre davantage adapté aux conditions du site.

Qui intervient ?

Les personnels de GPSO et leurs prestataires confrontent en permanence leurs compétences et expériences et ainsi, préconisent des conditions idéales de plantation et de croissance des arbres.

Le prestataire en charge des diagnostics phytosanitaires du recensement géographique a commencé début janvier à Issy-les-Moulineaux et passera tous les autres territoires en revue en 2011.

La communauté disposera alors d'une photographie et d'un bilan exhaustif de l'ensemble du patrimoine arboré. 🌳

L'entretien du patrimoine arboré à Ville-d'Avray

À Ville-d'Avray, les arbres le long de la résidence de la Prairie viennent d'être renouvelés ; certains ont été remplacés, pour cause de maladie, par une autre essence mieux adaptée à l'environnement, les charmes appelés aussi « carpinus betulus ».

Foyers témoins : des familles s'engagent à changer leurs habitudes

Des foyers issus des 7 villes de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray sont prêts à réduire leurs déchets dans le cadre d'une opération atypique.

Durant 3 mois, les familles s'engagent à jouer un rôle moderne et exemplaire en adoptant de nouvelles pratiques de consommation. Au préalable, il leur a été expliqué le pesage des déchets et remis à chacun un cabas réutilisable, une balance pour peser les déchets produits, une carafe d'eau pour utiliser l'eau du robinet, un abonnement par le biais d'internet pour accéder en ligne à plus de 400 périodiques...

Le panel arrêté représente idéalement les villes du territoire. S'y côtoient des familles avec enfants, des célibataires, des couples, des actifs, des retraités, des étudiants...

Les résultats de l'aventure permettront de mieux appréhender les modes de consommation de nos concitoyens, d'identifier les gestes clés et efficaces pour une rapide réduction des déchets... préalable indispensable avant de déployer une méthode sur tout le territoire !

Le programme local de prévention des déchets projette d'atteindre une baisse de la production des déchets ménagers et assimilés de 7 % d'ici 2015.

Elle fait partie d'un vaste programme de sensibilisation de réduction des déchets que mène actuellement Grand Paris Seine Ouest. 🌳

→ Domaine de la Ronce... Informations

Vous avez été nombreux à nous interroger par courrier ou sur le blog de la ville concernant les projets de Gecina sur le Domaine de la Ronce.

« Le groupe GECINA possède, sur sa propriété du Domaine de la Ronce, des reliquats de droits à construire représentant environ 16 850 m² pour une SHON construction actuelle de près de 75 000 m². Ceci est un fait qui s'impose à la municipalité puisque GECINA est propriétaire de la parcelle sur laquelle ont été édifiés les actuels bâtiments du Domaine.

Il y a plusieurs mois, le groupe GECINA a fait part à la municipalité de son souhait de rénover le bâti existant ainsi que les espaces extérieurs (ce qui est dans l'intérêt de l'ensemble des locataires du Domaine) en évoquant le principe d'aménagement d'un éco-quartier. Il a indiqué vouloir financer cet aménagement par des constructions nouvelles sur la base des reliquats de ses droits à construire.

Le groupe GECINA a présenté son projet d'éco-quartier aux élus à l'occasion d'une réunion mixte des commissions municipales d'urbanisme et travaux-voirie le 7 janvier 2011.

C'est à cette occasion qu'ont été dévoilées aux élus les bases du projet dont vous connaissez les grandes lignes, notamment les 5 « plots » représentant 180 logements environ et la reconstruction du centre commercial dont la surface serait très sensiblement augmentée. Cette réunion a donné lieu à une première évaluation des conséquences de ce nouvel aménagement, pour les actuels résidents du Domaine pour l'ensemble des riverains, ainsi que du point de vue des grands équilibres de la ville.

Dès le lundi 10 janvier, le bureau municipal saisi par les adjoints présents à cette réunion du 7 janvier a décidé de diligenter une étude destinée à mesurer l'impact de ce projet, à la fois sur les conditions d'accueil de cette nouvelle population potentielle au niveau des équipements publics de la ville mais aussi et surtout sur les services à apporter dans les domaines des transports, du stationnement, de la circulation, de l'environnement, ou de l'activité commerciale. Enfin, il est évident que le parti architectural proposé par le groupe GECINA constituerait

une vraie rupture avec le parti dominant sur notre commune.

Cette étude est en cours. Nous devrions disposer de premiers éléments d'analyse dans les prochaines semaines.

Pour ma part, et en tant que Maire de la ville, je n'ai encore été informé officiellement ni des intentions définitives du groupe GECINA ni de la perspective du dépôt d'un permis de construire (...)

Soyez convaincus que la municipalité est plus que jamais attachée à conserver l'équilibre démographique, urbain et paysager qui fait l'attrait de notre commune. On n'habite pas Ville-d'Avray, on choisit d'y vivre pour la qualité de son environnement naturel qui en fait un vrai « havre de paix » à quelques minutes de Paris seulement. (...)

Extrait du courrier de Denis Badré adressé le 18 février aux résidents du Domaine de la Ronce.

Le microcrédit personnel

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Crédit Municipal de Paris, le Centre Communal d'Action Sociale de Ville-d'Avray met en place le dispositif du microcrédit personnel.



Qu'est-ce que le microcrédit personnel ?

Il s'agit d'un prêt destiné à tous les particuliers souhaitant concrétiser leurs projets, n'ayant pas accès au crédit bancaire classique et disposant d'une capacité de remboursement.

Quels types de projets entrent dans ce dispositif ?

Ces projets peuvent concerner l'accès à un logement, à la formation, ou même à la santé.

Quel est le montant maximal du prêt ?

Le montant du microcrédit personnel peut aller de 300 à 3000 euros.

Quels en sont les avantages ?

L'application d'un faible taux d'intérêt (4 %), l'absence de frais de dossiers et une participation du CCAS (remboursement de la moitié des intérêts à l'emprunteur).

Comment faire la démarche ?

Prendre contact avec le CCAS de Ville-d'Avray, 9 rue de Versailles au 01 41 15 87 96 chargé de l'instruction des dossiers.

→ Des repas à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie !

Afin d'améliorer la prise en charge de la personne en perte d'autonomie et pour répondre au mieux à une demande croissante, la commune de Ville-d'Avray, en partenariat avec les CCAS de Sèvres et de Chaville, met en place un service de portage de repas à domicile.

C'est la société Avenance qui s'est vu confier la mission d'assurer ce service

dans les 3 communes. Les repas, préparés par une cuisine centrale, seront composés d'aliments équilibrés et variés et adaptés selon les régimes. Ce service s'adaptera à la demande de durée du bénéficiaire, répondant ainsi aux besoins et aux exigences alimentaires de chacun. Bien plus qu'un service de livraison, le portage de repas

s'avère être une aide au maintien à domicile et contribue à maintenir un véritable lien social pour les personnes concernées.

Le service commencera à fonctionner le 1^{er} avril 2011. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès du service social au 01 41 15 87 96

Infos pratiques

→ Permanence logement

Contactez le service logement au 01 41 15 87 96

→ Permanence impôts

Jeudi 7 avril de 14h à 16h en Mairie.

→ Conciliateur de justice

Les jeudis 10 et 24 mars en Mairie, sur rendez-vous au 01 41 15 88 35

→ Service Triadis

Le vendredi 18 mars de 9h à 12h en face de la Poste. Vous pourrez y déposer vos déchets toxiques tels que seaux de peinture, vernis, acides, bases, solvants, produits phytosanitaires.

→ Ma déchetterie mobile

Le 4^e samedi du mois, de 13h à 17h, soit le samedi 26 mars au parking des Étangs et tous les mardis du mois de 13h à 17h - 22 rue de Stalingrad à Chaville ainsi que les 1^{er} et 3^e samedi du mois de 13h à 17h parking de la rue Jean Jaurès. Rappel : vous pouvez y déposer les déchets d'équipements électriques et électroniques, les encombrants, les déchets végétaux, les gravas.

→ Encombrants

Les vendredis 11 mars et 8 avril.

→ Conseiller Info énergie

Le mercredi 6 avril, de 9h à 12h30 aux Services techniques de la Mairie.

→ Rappel

Hôtel de Ville - 13, rue de Saint-Cloud - Tél. : 01 41 15 88 88 - Fax : 01 47 50 35 43 - info@mairie-villedavray.fr. Pour prendre RDV avec les élus : lemaire@mairie-villedavray.fr. Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30, samedi : 8h30 - 12h30 pour le service État civil, scolaire et secrétariat du Maire.

Infos santé

PHARMACIES DE GARDE

- Dimanche 6 mars : pharmacie St Romain, 2 bis avenue de l'Europe - Sèvres - 01 46 26 03 73.
- Dimanche 13 mars : pharmacie Carnot, 18 rue Carnot - Chaville - 01 47 50 83 43.
- Dimanche 20 mars : pharmacie du Parc, 23 Grande Rue - Sèvres - 01 45 34 00 44.
- Dimanche 27 mars : pharmacie des Créneaux, 1059 av. Roger Salengro - Chaville - 01 47 50 50 38.
- Dimanche 3 avril : pharmacie Baum, 95 rue des Bruyères - Sèvres - 01 46 26 35 35.

NUMÉRO UTILE

Le 3915 (service vocal non surtaxé, 0,15€/min) vous informera sur le moyen de contacter ou de se rendre à la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.

MÉDECINS DE GARDE

→ Les dimanches et jours fériés : **S'adresser au 15**

Carnet de l'État civil

NAISSANCES

Arthur Horent, né le 16 décembre ; **Sarah Marais**, née le 20 décembre ; **Olympe Decarsin**, née le 22 décembre ; **Timothée Mori**, né le 28 décembre ; **Tom Goutard Jouvert**, né le 3 janvier ; **Chloé Dienon**, née le 22 janvier.

DÉCÈS

Ernest Huss, le 8 janvier à 88 ans ; **Georges Serra**, le 8 janvier à 79 ans ; **Jean Mollière**, le 10 janvier à 82 ans ; **Claudine Marcovici-Cleja**, le 11 janvier à 90 ans ; **Léon Frohly** le 13 janvier à 82 ans ; **Jeanine Buisson**, le 24 janvier à 82 ans

MARIAGES

Sébastien Hadjimoukoff et Mariya Novopashyna, le 22 janvier.

VIE LOCALE

RETOUR EN IMAGES

COMMERCES

EN BREF

Réunion Petite enfance destinée aux futurs parents

Au CCAS (Centre communal d'action sociale) le **mardi 8 mars 2011** à 20h. Au 9 rue de Versailles. Renseignements au 01 41 15 87 96

Élections cantonales

Si vous ne pouvez pas vous présenter à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez exercer votre droit de vote par procuration. Vous devez vous présenter au commissariat de police ou au tribunal d'instance (du lieu de résidence ou du lieu de travail) muni d'une pièce d'identité. Lors de l'établissement de la procuration, vous remplirez un formulaire où vous préciserez les coordonnées et renseignements de la personne recevant la procuration ainsi qu'une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. À faire au commissariat de Sèvres, 4 avenue de l'Europe, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, 01 41 14 09 00.

Attention ! Vous ne pouvez donner procuration qu'à un autre électeur inscrit dans la même commune.

Domaine national de Saint-Cloud

L'entrée de Ville-d'Avray au Parc de Saint-Cloud sera fermée du 28 mars au 8 avril pour des travaux de réfection de voirie.

Séjour pour les seniors**Découverte du Pays Basque**

À la frontière franco-espagnole, Hendaye est idéalement située pour partir à la découverte du Pays Basque.

Du samedi 24 septembre au samedi 1^{er} octobre 2011. Réunion d'information : **lundi 14 mars à 13h30**

Au Foyer des associations - Place Charles de Gaulle Inscriptions au CCAS 9, rue de Versailles, du 21 mars au 1^{er} avril 2011. 01 41 15 87 96.

Portes ouvertes à l'IUT de Ville-d'Avray

Mercredi 16 mars de 14h à 17h au pôle Sciences pour l'Ingénieur et Métiers du Livre.

Opération Tranquillité Vacances

Avant de quitter votre domicile pour les vacances d'avril, pensez à signaler votre départ en vous déplaçant au Commissariat de Police de Sèvres, 4 avenue de l'Europe - 01 41 14 09 00.

Une surveillance aléatoire des résidences et domiciles laissés vacants sera mise en place.

Aménagement du parc du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud

Jusqu'en juin 2011, le Conseil général du 92 réalise des travaux au parc du Pré Saint-Jean :

- création d'un bassin de stockage des eaux pluviales,
- aménagement des parkings à l'entrée de la RD985,
- rénovation de la voirie le long du parc,
- plantation de tilleuls, d'arbustes indigènes et de plantes couvre-sols.

L'accès au parc est maintenu. Le stationnement est restreint. Les voies de circulation sont réduites jusqu'à la mi-avril. La circulation est alternée de fin avril à mi-mai.

PORTFOLIO

Mercredi 2 février : les résidents des Sapins bleus ont eu le plaisir d'accueillir des élèves du Conservatoire de Ville-d'Avray.



Vendredi 4 février : les élèves de Pascale Devillé de l'école primaire Ronce ont été invités à assister au tournage de la fiction de France2 « Un flic ». Ils ont pu suivre de près la mise en place technique et découvrir l'univers de la fiction.



Mercredi 9 février : rencontre sous le signe de la joie et de la bonne humeur. Les Résidents des Sapins Bleus ont eu le plaisir d'accueillir les enfants du centre aéré qui leurs ont préparé un petit spectacle de cirque



La classe de CE2 de Madame Luciani a visité les locaux de la Mairie, en présence d'Aline de Marcillac, adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire.

Erratum : les photos du Déjeuner de l'Amitié publiées le mois dernier ont été prises par Studio Rétif. Nous leur prions de nous excuser pour avoir omis de le mentionner.

Des nouvelles de vos commerçants**Old'Avray**

Antiquaire et brocanteuse installée à Ville-d'Avray depuis 2007, Marie-Valérie Finas étend maintenant son activité en proposant des ateliers de patine sur vos meubles. Elle

délivre des cours individuels dans son arrière-boutique du 56 rue de Saint-Cloud, pour les clients désireux d'apprendre la peinture, la décoration et les méthodes de remise à neuf de leur mobilier. Sur rendez-vous au 01 47 50 59 49 / 06 60 12 79 09.

Clean'eco

Auparavant installés sur le parking du Centre commercial de la Ronce, MM. Soyez et Casturano ont ouvert leur magasin Clean'eco au 29 rue de Versailles. Vous y trouverez des produits de lavage sans eau et plus généralement des produits d'entretien pour l'intérieur et l'extérieur des véhicules. Clean'eco est principalement un service de nettoyage de voiture à la main et sans eau, économisant ainsi plusieurs centaines de litres d'eau en un seul lavage, sur place ou chez les particuliers. Renseignements au 01 41 15 50 26 www.clean-eco.fr.

Café/tabac « Le Saint-Cloud »

Frédéric Simon est le nouveau propriétaire de la brasserie-tabac du 24 rue de Saint-Cloud. Un changement de cap pour cet ancien salarié de la

cafénerie qui a fait ses premières armes dans une grande brasserie de Neuilly-sur-Seine avant d'acheter son propre commerce. Il remplace donc M. Figuier depuis le 1^{er} février. Désormais la brasserie est ouverte tous les dimanches jusqu'à 13 h. Tél. : 01 47 50 44 55.

Terre de Sienne

L'atelier Terre de Sienne situé 21 avenue Thierry accueille deux nouveaux artisans. Depuis plusieurs années, Sylvie Roux y restaure des tableaux et des vieux papiers. Viennent de la rejoindre :

- Eugénia Kessel fait de la restauration et de la conservation de documents et d'œuvres d'art ;
- Audrey Tessier restaure des tableaux et des objets polychromes : ainsi des maîtres du XVI^e siècle jusqu'aux contemporains - Fromentin, Vernet, Mandin, etc. La clientèle de ces artisans se compose de collectionneurs, antiquaires, particuliers. Tél. : 01 47 09 00 73.

Psychologue enfants

Caroline Auffret, psychologue enfants et guidance parentale. Au 2 rue Grange Fontenelle le mardi et samedi sur rendez-vous : 06 34 36 36 14.

Erratum : le cordonnier « Show sure » est au 13 rue de Sèvres et non au 31 contrairement à ce qui avait été indiqué dans un précédent numéro.

COMMERCES

→ Pour la défense du commerce de proximité

Le droit de préemption commerciale instauré à Ville-d'Avray

Le droit de préemption commerciale est un dispositif juridique qui donne la possibilité à une commune de préempter un fonds de commerce ou artisanal ou un bail commercial lors de leur mise en vente.

Institué par la loi du 2 août 2005, il peut être appliqué par la commune lorsque celle-ci a délimité un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité. Une fois le bien préempté, la commune dispose d'un délai d'un an pour rétrocéder le bien à un repreneur inscrit au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.



« Un dispositif pour sauvegarder l'artisanat et le commerce en cœur de ville »

Ce dispositif a été instauré pour sauvegarder l'artisanat et le commerce en cœur de ville. Tant la Chambre de Commerce et

d'Industrie que la Chambre des Métiers recommandent aux communes la mise en place de cet outil juridique pour son utilisation éventuelle afin d'éviter la désertification des centres ville ou, à tout le moins, pour freiner le développement des activités de service en lieu et place des

commerces dits de proximité. Car si, selon une loi bien connue, le commerce attire le commerce, l'inverse est aussi vrai : quand un commerce de proximité ferme ou est remplacé par une activité de service, c'est l'attrait pour les commerces voisins qui diminue, ce qui entraîne, de fil en aiguille, une autre fermeture, etc.

Le droit de préemption commerciale

C'est un outil de veille et de planification du développement économique, comme le souligne la Chambre des Métiers.

La municipalité de Ville-d'Avray est soucieuse de la pérennité et de la vitalité de son commerce de proximité face au risque d'accroissement

des activités de service qui sont certes nécessaires mais dans le respect d'un équilibre. C'est pourquoi les études qu'elle a réalisées avec le concours des chambres consulaires l'ont conduite à délimiter un périmètre de sauvegarde de l'artisanat et du commerce local. Le Conseil municipal du 1^{er} décembre 2010 a décidé à l'unanimité l'instauration de ce droit de préemption commerciale qui est désormais juridiquement opposable.

« Un outil de dialogue plus que de contrainte »

Outil de dialogue plus que de contrainte, cette nouvelle disposition a pour but de pérenniser la présence de nos commerces de proximité, à

la satisfaction des Dagovéranais, alors que l'on observe de plus en plus en France, en tendance lourde, un début de désaffection des grands centres périphériques et une volonté de retrouver en centre ville des commerces plus humains, plus accessibles.

Dans les Hauts-de-Seine, 23 communes se sont à ce jour dotées de ce droit. Sept d'entre elles dont Puteaux, Issy-les-Moulineaux, Meudon, l'ont déjà exercé. Par cette instauration, la municipalité donne une nouvelle preuve de sa volonté de défendre la présence des commerçants et des artisans dans Ville-d'Avray. ♦

G. Girardetti,

délégué à la vie économique

Les Journées nationales des Métiers d'Art arrivent à Ville-d'Avray

Les 1^{er}, 2 et 3 avril, le public est invité à entrer dans les ateliers des professionnels des Métiers d'Art dans toute la France pour les découvrir travailler et les écouter raconter leur passion. À cette occasion, les Villes de Meudon et de Ville-d'Avray s'associent à l'Institut National des Métiers d'Art et ont noué un partenariat pour mieux les faire connaître.



Ainsi, le samedi 2 avril de 14 h à 18 h, au Château de Ville-d'Avray, vous pourrez rencontrer des artisans d'art qui exercent habituellement au Potager du Dauphin à Meudon, hôtel d'activités dédié à l'artisanat d'art :

- Fédora Ploge, Atelier du livre : reliure traditionnelle, dorure sur cuir, restaurations, créations et cours particuliers
- Edith Jourdan, Art du Cadre : encadrement et restauration de documents graphiques
- Adeline Velten, Atelier d'Adeline : restauration de tableaux et d'objets d'art polychromes
- Valérie Lemenager, Décoration de mosaïque : création de mosaïques sur mesure, stages.
- In-Young Elise Choï : Restauration de céramiques et objets d'art
- Christelle Le Bloas, Arts du vitrail et de la laque : fabrication et restauration de laque.
- Emmanuelle Fayat : luthier.

ainsi que :

- Lambert B. Trévidic, artisan d'art de Ville-d'Avray : restauration et conservation de meubles anciens
- Richard Rosset de Saint-Ouen, Art et Cuirs : gainerie de luxe

- Patricia Dujardin de Puteaux, Atelier d'Orée : dorure. Venez nombreux au Château les découvrir samedi 2 avril après-midi.

Vous pourrez aussi retrouver ces artisans et tous ceux du Potager du Dauphin de Meudon (15, rue de Porto-Riche) dans leurs ateliers ouverts pour la circonstance dimanche 3 avril de 11 h à 18 h. ♦

Les métiers d'art fondent l'un des socles essentiels du patrimoine immatériel culturel français, riche de 217 métiers répartis en 19 secteurs. Ce secteur représente un pôle important de l'économie française avec plus de 38 000 entreprises qui emploient près de 100 000 personnes, avec un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros en 2006, dont 637 M € à l'exportation.

E. de Préaumont,
Adjointe au maire, déléguée à la culture
G. Girardetti, délégué à la vie économique

→ Les commerçants du marché ont fêté la Saint-Valentin



Madame Tallut, l'une des vingt gagnantes

Vingt clients venus faire leurs courses à l'un des 3 marchés précédant la Saint-Valentin et qui ont déposé un bulletin de participation ont eu la chance d'être tirés au sort à la fin du marché du 13 février dernier.

Chacun a gagné un repas pour 2 personnes, d'une valeur de 50 €, dans le restaurant de leur choix à Ville-d'Avray. Félicitations aux heureux gagnants et merci aux restaurateurs de Ville-d'Avray de s'être associés à cette animation.

Avec le concessionnaire du marché, les commerçants forains prévoient leur prochaine surprise autour de Pâques. ♦



→ A vos baskets !

La Dagoveranienne, dimanche 3 avril

4 parcours sont proposés dans la forêt domaniale de Fausses-Reposes et autour des Etangs de Corot.

- Le parcours de 17 km pour les plus sportifs d'entre vous.
- La boucle de 8,5 km ouverte à tous les coureurs occasionnels et confirmés.
- Le parcours de 4 km dédié aux collégiens.
- La course des scolaires de 2 km.

Toutes les catégories de coureurs – cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans – sont invitées à participer à cette course familiale à l'issue de laquelle de nombreuses surprises les attendent.

Inscriptions

- Il est important de prévoir un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication à la course à pied en compétition pour retirer son dossard le samedi 2 avril de 10 h à 17 h au Château ou le dimanche matin avant 8 h 30 au Château.

- Pour les mineurs, recopiez et transmettez-nous l'autorisation parentale.

Recopier le bulletin d'inscription sur papier libre en indiquant :

- Vos nom, prénom, sexe
- Votre année de naissance
- Votre adresse et téléphone
- La course choisie (scolaires : 2 km, collège : 4 km, familles : 8,5km, champions : 17km).
- Indiquer l'école, la classe, l'association ou la section sportive représentée.
- Inscrire « Je déclare sur l'honneur avoir pris

connaissance du règlement et en accepter les conditions »

- Dater et signer

Enfant mineur

- Je soussigné(e) [...] autorise mon enfant à participer à la course (2km ou 4km) qui se déroulera le dimanche 3 avril 2011
- Je cours avec les enfants (2km) : oui - non
- Date/lieu/signature

Les inscriptions peuvent se faire également en ligne sur les sites www.villedavray.fr et www.topchrono.biz jusqu'au samedi 26 mars à midi. 500 places maximum.

Information aux riverains

- La circulation sera totalement interdite de 9 h à 12 h avenue Thierry
- Le stationnement sera interdit de 7 h à 13 h rue du Lac
- La circulation sera perturbée (passage des coureurs) de 9 h à 11 h 30 aux carrefours : de Fausses-Reposes, de la rue de Versailles et la route du Mont Alet, de la rue de Marnes et de l'Avenue Thierry.

→ Le Rallye du Développement Durable

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO), a mis en œuvre un programme d'actions de développement durable qui permettra au territoire d'évoluer en conjuguant à la fois l'efficacité économique, la cohésion sociale et le respect de l'environnement.

Pour marquer cet engagement, GPSO organise, en partenariat avec les communes membres, un grand parcours, « le Rallye du Développement Durable », pour présenter l'Agenda 21 aux habitants. Ce parcours est composé de 7 étapes avec des animations ludiques et symbolisées par un bus habillé aux « couleurs du développement durable ».

- Le samedi 26 mars à Sèvres (face Hôtel de Ville)
- Le samedi 2 avril à Chaville (Atrium et parvis)
- **Le dimanche 3 avril à Ville-d'Avray dans le cadre de la « Dagoveranienne »**
- Le samedi 9 avril à Vanves (Hôtel de Ville)
- Le dimanche 10 avril à Meudon-la-Forêt (sur la place centrale)
- Le dimanche 15 mai à Boulogne-Billancourt
- Le dimanche 22 mai à Issy-les-Moulineaux (Esplanade Corentin Celton).



EN BREF

Le Père Hugues de Woillemont quitte Ville-d'Avray



Nommé Vicaire Général du diocèse de Nanterre par Mgr Gérard Daucourt, notre curé, le Père Hugues de Woillemont, reste « administrateur » de la paroisse de Ville-d'Avray jusqu'à la nomination de son successeur en juin 2011.

Il quitte définitivement les paroisses de Chaville dont le Père Ludovic Serre est nommé « administrateur ». Au revoir, Père Hugues, merci et bonne route !

TRIBUNE VILLE-D'AVRAY ALTERNATIVE

→ « De l'importance d'être constant » (*)

Une vertueuse patience.

Les arbitrages œnançiers des collectivités territoriales peuvent bien surfer sur un océan d'incertitudes (*), Ville-d'Avray maintient la constance de ses orientations budgétaires. Taux d'imposition sans variation, ni à la baisse ni à la hausse, dépenses de fonctionnement rigoureusement cadrées, endettement minimum, cession envisagée de patrimoine communal (après Berneix, Coutainville, Halphen) et corrélativement un budget d'investissements auto sufœasant qui donne « du temps au temps ». Nouveauté ! Ce temps s'égrœnera désormais au rythme d'un PPI, Plan Pluriannuel d'Investissements (*), tempérant toute impatience incongrue au sujet du Centre Ville.

Vent d'Est, Vent d'Ouest.

La France peut bien être mise à l'index de l'Europe pour son incapacité à respecter les

normes en vigueur sur les seuils maximum de pollution aux particules œnes (*), GPSO défend avec constance le « tout automobile ». Plaine Commune, l'autre grande communauté d'agglomération à l'Est de l'Île-de-France, vient de se porter volontaire avec Paris et 6 villes de province au dispositif ZAPA : Zone d'Action Prioritaire pour l'Air. Les Diesel et 4x4, principaux contributeurs à l'émission de particules œnes, y seront progressivement interdits de circulation.

GPSO a commencé par « casser le thermomètre » en priant la station Airparif d'Issy-les-Moulineaux d'aller mesurer la qualité de l'air ailleurs que sur son territoire.

Dès son tout premier conseil opérationnel, GPSO a émis, de son initiative, un vœu favorable au projet « Vallée Rive Gauche » du Conseil général 92 pour la RD7 (berges de Seine) : un « boulevard urbain » à 2X2 voies et feux rouges, rempart de bitume entre le -euve et ses villes.

En décembre dernier, GPSO a voté un avis favorable au Réseau de Transports Grand Paris : or celui-ci ne réduira qu'à la marge (10 % !) les -ux de véhicules traversant notre territoire depuis Yvelines et Essonne vers (et vice versa) les quartiers d'affaires de La Défense, de Paris et de GPSO.

Et dans le même élan, persistant dans sa logique passœiste, GPSO a voté un avis défavorable au projet parisien de réappropriation des berges Rive Gauche par les piœtons et circulations douces. La constance : qualité ou défaut ?

→ Les œlus de VAL, Caroline GAUVAIN, Alexis GIRSZONAS et Dominique SANGLERAT.

Dœtails des renvois (*)

1. D'après *The importance of being earnest*, titre d'une piœce d'Oscar Wilde.
2. *Incertitudes 2011 liées à la réforme de la Taxe Professionnelle* : le calcul des nouvelles ressources œscales (CFE et CVAE) qui la remplacent n'est pas encore œnalœsé par Bercy : GPSO a reversœ 600 Kœ de Dotation communautaire à Ville-d'Avray en 2010.
3. PPI : comme son nom l'indique, un PPI ordonnance les investissements sur plusieurs années ; un projet lourd ayant en gœnœral une durœe supœrieure à l'annœe budgœtaire.
4. Les normes europœennes : 40mg/m³ de particules œnes en valeur annuelle. 35 jours par an de pollution dœcœnie par le dœpassement du seuil de 80mg/m³. En France, Airparif enregistre 150 jours de pollution le long des principaux axes routiers. Au regard de ces normes, la France est en infraction constante depuis leur application en 2005.

Mars sera poétique

La poésie est à l'honneur depuis 6 ans à Ville-d'Avray. Cette année, la ville s'inscrit tout le mois de mars dans le cadre national du Printemps des poètes dont le thème est d'« Infinis paysages ». Spectacles, conférences, expositions... La Municipalité et les associations de la ville vous proposent des rendez-vous inédits.

Au programme

Exposition « Des formes et des mots » Du 7 au 22 mars



Exposition de calligrammes des poèmes primés en 2010 (Catégorie Enfants) réalisés par des enfants des classes de primaire, de l'amicale scolaire et des ateliers de la MPT.

→ Maison Pour Tous : 01 47 50 37 50.

Théâtre « Le bistrot des Poètes » 10 mars et 11 mars à 20 h 45

Représentation théâtrale de l'Atelier théâtre de la MJC Maison Pour Tous d'après Jacques Prévert, mis en scène par Roger Lévy.

Colombier. Participation libre

→ Atelier théâtre Maison Tous de Roger Lévy : 01 47 50 37 50.

Ciné Club Le road movie



Poursuivant son étude des genres, le Ciné club abordera le road movie, un genre qui, grâce au voyage contraint ou désiré, raconté à la première ou à la troisième personne, explore à la fois l'intime et le générationnel, le romanesque et l'épique et laisse une large place aux paysages.

- À la bibliothèque, **jeudi 10 mars** à 20 h 30, analyse filmique animée par Jean Denizot.
- Au Colombier, **vendredi 18 mars** à 20 h 30, projection du film

Goodbye South Goodbye (1996)

De Hou Hsiao-Hsien avec Jack Kao, Kuei-Ying Hsu. Débat animé par Jean Denizot.

Synopsis : hantés par la nostalgie de la grande Chine quittée par leurs aînés, des petits malfrats taïwanais montent des combines pour s'en sortir. Entre le statisme des affrontements

en vase clos, et les longues fuites à travers la campagne, le cinéaste taïwanais Hou Hsiao-Hsien dépeint avec poésie mais sans romantisme la réalité de son île : celle de l'inertie et du circuit fermé. Et si les personnages ne savent pas voir la beauté de leur île, le cinéaste, lui, la magnifie.

→ Tarifs : Conférence : entrée libre - Projection VOST : 5 € / gratuit pour les moins de 12 ans.

Venez nombreux !

Atelier « Viens illustrer le poème du loup » Mercredi 16 mars de 15 h à 16 h 30



À partir d'une comptine sur « Un loup à Ville-d'Avray », les enfants sont conviés à donner des couleurs et des formes aux rimes inventées par Marie-Laure Sourdillon. Avec

des crayons et beaucoup d'imagination, ils créeront une grande fresque collective autour de ce poème.

→ Enfants de 6 à 11 ans. Inscription indispensable à la bibliothèque. Nombre limité de places.

Tél : 01 47 50 35 41.

Spectacle « Ciné rimes » (Ciné Junior) Mercredi 16 mars à 14 h 30.

Spectacle mêlant cinéma muet et danse contemporaine mis en scène par Barbara Falco avec les enfants de la MPT et du Conservatoire.

→ Colombier. Maison Pour Tous : 01 47 50 37 50

Spectacle « Drôlerie et poésie orchestrées par Courteline » Samedi 19 mars à 20 h 45

Mise en scène de Gonzague Decarsin

→ Colombier. Tarif : 12/8 €. Compagnie Cinibulle

Concert littéraire « Le feu à la page » Dimanche 20 mars à 17 h



Dans le cadre du Printemps des Poètes, ne manquez pas un moment d'exception dimanche 20 mars à 17h au Colombier le Comédien François Beaulieu, Sociétaire honoraire de la Comédie Française qui incarnera pendant tant d'années sur toutes les scènes nationales Ruy Blas, Richard III, Hernani, Le Cid... met son immense talent et sa voix au service des plus belles

pages de la littérature française.

Victor Hugo, Céline, Edmond Rostand, Alphonse Allais, ou Alphonse Daudet... Il donne sens et force à ces textes qu'il adore, ponctués par l'interprétation délicate de la pianiste marnoise Monique Bouvet.

Un spectacle rare à ne pas manquer, tant pour les grands que pour les moins grands.

Entrée adultes : 15 €, enfants : 8€

→ Réservations au 06 66 53 83 51.



Cérémonie de remise des prix du Concours de poésie 2011 Mardi 22 mars à 20 h 30.

Colombier.

→ Direction Culture/ Ville : 01 41 15 88 64 28

→ Retrouvez toute la programmation du mois de la Poésie sur les flyers mis à votre disposition dans tous les lieux publics de la Ville.



MUSIQUE EXPOSITION CINÉMA THÉÂTRE

Date	Le Printemps des poètes	Lieu	Organisateur
Du 7 au 22 mars	EXPOSITION DE CALLIGRAMMES « DES FORMES ET DES MOTS » 01 47 50 37 50.	Colombier	MAISON POUR TOUS de Ville-d'Avray
10 et 11 mars	THÉÂTRE « LE BISTROT DES POÈTES » 20h45. Participation libre. 01 47 50 37 50.	Colombier	Atelier théâtre MPT de Roger Lévy
Je. 10 mars	CINÉ CLUB ANALYSE FILMIQUE - ROAD MOVIE A 20h30. 01 47 50 35 41	Bibliothèque	Bibliothèque
Me. 16 mars	ATELIER ENFANTS « VIENS ILLUSTRER LE POÈME DU LOUP » De 15h à 16 h 30. 01 47 50 37 50	Bibliothèque	Bibliothèque
Me. 16 mars	CINÉ JUNIOR : SPECTACLE « CINÉ RIMES » A 14h30. Tarifs : 3/5 €. 01 47 50 37 50	Colombier	MAISON POUR TOUS de Ville-d'Avray
Ve. 18 mars	CINÉ CLUB « GOODBYE SOUTH GOODBYE » (1996) de Hou Hsiao-Hsien. A 20h30. Tarif : 5 €. 01 47 50 37 50	Colombier	MAISON POUR TOUS de Ville-d'Avray
Sa. 19 mars	SPECTACLE « DRÔLERIE ET POÉSIE ORCHESTRÉES PAR COURTELINE » mise en scène par G. Decarsin. A 20h45. Tarifs : 12/8 €.	Colombier	Compagnie Cinibulle
Di. 20 mars	CONCERT LECTURE A 17h par François Beaulieu, sociétaire honoraire de la Comédie française et Monique Bouvet, pianiste.	Colombier	Festival Ville-d'Avray
Ma. 22 mars	CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX : CONCOURS DE POÉSIE A 20h30. 01 41 15 88 64/28.	Colombier	Municipalité



Hugues Aufray : un artiste « libre »

À l'occasion du concert de Hugues Aufray à l'Eglise de Ville-d'Avray le 1^{er} mars 2011, Ville-d'Avray Info s'est invité, pendant ses répétitions au Colombier, pour une interview très privée d'un artiste « libre », Dagovérien de coeur, passionnant et passionné, pour qui le sens des mots est important...

VDAI : Pourquoi avez-vous accepté de donner un concert à Ville-d'Avray ?

Hugues Aufray : Après un disque puis une tournée dans les grandes salles et festivals en France qui ont eu beaucoup de succès, j'ai souhaité faire une nouvelle tournée plus modeste, adaptée aux petites salles et à toutes les bourses grâce à une « formule réduite » de trois musiciens au lieu de 6. Quand ma fille, qui chante dans une chorale de Ville-d'Avray, m'a dit adhérer à une association de soutien pour la restauration de l'orgue de



Ville-d'Avray, je lui ai proposé de donner au profit de cette association le 1^{er} concert des 30 prévus dans cette future tournée.

Je suis heureux de donner ce concert en voisin : je me sens utile et ce concert me permet de transmettre, par la musique, un message de solidarité, de rencontre et de paix...

VDAI : Un concert de Hugues Aufray dans une église, ce n'est pas banal !

Hugues Aufray : Je n'ai donné qu'un seul concert dans une église en Belgique, dont je garde d'ailleurs un souvenir ému.

Je suis assez fier car, dans tout mon répertoire, il n'y a aucune chanson que je ne puisse chanter dans une église : mes paroles ne sont jamais partisans ou provocatrices.

Pour ce concert, j'ai choisi plutôt des ballades, mieux adaptées au contexte, que mes musiciens et moi interpréterons assis, dans une attitude sereine et conviviale : il faut que les choses aient un sens ! J'alternerai chansons anciennes, que je vous ferai redécouvrir comme « Petit Benoît », et chansons récentes, comme celle dernièrement écrite « Ensemble on est moins seul ».

→ À l'heure où nous écrivons cet article, toutes les places sont vendues...
Merci, Hugues Aufray !

→ Association des Amis de la Bibliothèque Exposition d'Ex-Libris

En janvier et février nous avons annoncé nos projets d'une exposition d'ex-libris. Le propos de cet article est de raviver votre mémoire.

Un Ex-Libris est une gravure de petite taille qui, collée à l'intérieur d'un livre, annonce le nom de son propriétaire et, souvent, une idée que celui-ci souhaite mettre en valeur, un blason, une citation.

Henry-André dont vous découvrirez le portrait dans les affiches de l'exposition est un Dagovérien né en 1857 qui a réalisé de nombreux ex-libris.

Monsieur Jean-François Chassaing, Président de l'Association Française pour la Connaissance de l'Ex-libris (AFCEL) nous a contactés il y a

deux ans. C'est avec le concours de cette association que nous avons organisé notre exposition. Vous y verrez les œuvres de Henry-André et de très nombreux autres artistes graveurs.

On pourrait penser que l'ex-libris est passé de mode, pourtant, des graveurs contemporains de talent travaillent sur des « petits formats » dans tous les pays d'Europe, aux Etats-Unis, au Japon.

→ À la Bibliothèque Boris Vian du mardi 15 au samedi 26 mars, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

→ Conférence : « Découvrez l'ex-libris » animée par M. Chassaing. Mardi 15 mars à 18 h 30 à la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE

Ateliers informatiques

La bibliothèque lance à partir du mardi 5 avril une série de séances de découverte et d'initiation à l'informatique. Venez vous familiariser avec l'environnement Windows, Internet et les e-mails.

Les ateliers se dérouleront avec deux groupes, en 4 séances d'une heure les mardis ou vendredis du mois d'avril de 14h à 15h. Veuillez-donc à être présent lors de chaque séance de votre groupe.

→ Gratuit. Inscription indispensable (12 personnes maximum).



Nous avons lu... Nous avons aimé...

Chaque mois, la bibliothèque vous propose de découvrir un de ses coups de cœur. Ce mois-ci il s'agit de « L'implacable brutalité du réveil » de Pascale Kremer, publié au Mercure de France en 2009.



Alissa et Richard sont le couple le plus sexy du campus. Mariés très jeunes, ils deviennent parents d'une petite fille et emménagent dans une belle résidence de Californie. C'est l'été, on étouffe. Envahie de sentiments contradictoires, Alissa voit monter en elle le désarroi devant ses nouvelles responsabilités et la certitude que sa jeunesse insouciante est désormais derrière elle. Dans une langue ciselée, ce roman saisit la souffrance d'une jeune mère au bord du gouffre et l'incompréhension qui s'installe entre elle et son entourage inconscient du drame qui pourrait éclater.

EN BREF

AVF



Envie de partager un livre que vous avez apprécié ? Envie d'élargir votre champ de lecture ? Envie tout simplement de passer prendre un café ?
Nouvel arrivant ou Dagovérien de longue date, les AVF vous invitent au 1^{er} Star book coffee - troc de livres, samedi 19 mars de 10 h à 12 h au Colombier.
Règle du jeu : vous venez avec un livre que vous avez apprécié (et que vous acceptez de voir partir dans de nouvelles mains...), vous en parlez autour d'un café, vous découvrez les livres apportés par les autres convives et vous repartez avec de nouvelles lectures...

Salon de Peinture et de Sculpture

Le 35^e Salon de Peinture et de Sculpture de Marnes-La-Coquette, aura lieu du 25 mars au 3 avril. Entrée libre, ouvert tous les jours de 14h à 18h.

→ Vernissage samedi 26 mars de 18h à 20h.

Salle Maurice Chevalier, 1bis rue Yves Cariou

Marnes-La-Coquette. Renseignements : 01 47 41 04 34.

Concerts Plein jeu

- Quatuor Joachim

Ludwig van Beethoven, Trois quatuors. Concert labellisé « Musique à Meudon »

→ Dimanche 13 mars à 17 h au Temple de Meudon, 14 rue du Bassin. Participation 20 €. Adhérents et TR : 10 €

- Tangopéra

Trois musiciens argentins rivalisent pour montrer chacun la supériorité de « sa » musique. Un concert-spectacle très divertissant et de grande qualité musicale.

→ Samedi 2 avril à 20 h 30 à Séquoïa - 11 rue Maurice-Berteaux à Sèvres.

VIE CULTURELLE

Le Tuba à l'honneur

Le concours international d'interprétation musicale de Ville-d'Avray est consacré cette année au tuba (l'instrument change tous les ans). Les épreuves éliminatoires qui ont lieu au Château **samedi 12 mars** de 9 h à 19 h sont ouvertes au public.



Le jury est composé d'éminents virtuoses de l'instrument : Gérard Bucquet, compositeur, professeur de tuba au Conservatoire National supérieur de Musique de Paris ainsi qu'à la Hochschule de Karlsruhe, Hans Nickel professeur et tuba solo de la West Deutscher Rundfunk de Cologne, Philippe Fritsch professeur au CNSMP et membre de la Garde Républicaine de Paris, auxquels se joint Jean-Louis Petit, chef d'orchestre et compositeur, ancien directeur de l'École de Musique de Ville-d'Avray.

L'épreuve finale a lieu sous forme de concert public dans le cadre des concerts de l'ACVA, présidée par

Monsieur de Lamarzelle et dirigée par Jean-Marie Cottet, **dimanche 13 mars** à 17 h au Château.

Une première sélection a retenu des candidats français, australiens, américains, coréens, japonais, hongrois, russes et allemands.

Une animation autour du tuba a eu lieu dans les écoles primaires.

Le concours est placé sous le parrainage du Conseil général des Hauts-de-Seine et de la Commune de Ville-d'Avray qui décernent chacun un Prix, ainsi que de la Communauté d'Agglomération. Il est soutenu par les Editions Armiane (Versailles), Fortin (Paris), et par Miraphone (Allemagne).

→ <http://jeanlouispetit.com>



Spectacle musical des scolaires

Dans le cadre du concours international de tuba des 12 et 13 mars, les enfants de l'école primaire de la Ronce (directeur Bruno Daviot) classe de Martine Payen, et de l'école Jean Rostand (directeur Paul Verhé) classes de Pascal Devillé et de Martine Payen, auxquelles se joint la chorale des CE2, ont préparé un spectacle musical qu'ils présenteront au public le samedi 12 mars à 20h au Colombier, accompagnés par l'Orchestre de Batterie Fanfare de la Musique de la Police nationale dirigé par Christophe Lefèvre et Marie-Aude Menou.

Il s'agit d'un conte musical écrit par Mark Stecker et Claude Decalonne dont le sujet tourne précisément autour du tuba.

→ Exposition aux Sapins bleus Ville-d'Avray et son patrimoine

Le Musée de Ville-d'Avray se délocalise aux Sapins bleus... À l'invitation de la directrice, les Amis du Musée ont décidé d'y exposer une partie des collections que l'on peut voir habituellement pour des expositions temporaires au Château.

Les tableaux, photos ou autres objets d'art seront visibles dans la salle à manger de la résidence et dans les salles attenantes. **L'exposition sera ouverte à tous les habitants de Ville-d'Avray (ou d'ailleurs), du lundi 21 mars au dimanche 3 avril :**

de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h en semaine, de 14 h à 18 h les samedi et dimanche.

N'hésitez pas à pousser la porte quand vous vous promenez aux étangs, vous serez toujours bien accueillis !

Durant l'exposition, une conférence avec projections aura lieu dans la salle à manger le mercredi 23 mars à 14 h 30, sur le patrimoine de Ville-d'Avray.

Le transport peut être assuré par Taxi-service sous réserve d'avoir une carte délivrée par le CCAS (01 41 15 87 96). Les personnes retraitées peuvent prendre leur déjeuner sur place, en réservant trois jours à l'avance.

→ **Foyer-résidence des Sapins bleus, 115-117 rue de Versailles, 01 47 09 27 35.**

ACVA : Prochains événements de l'Association des Concerts

- Claude Debussy, intégrale des Préludes par Terry Lynn, piano. La pianiste américaine donnera les 24 Préludes aux titres largement évocateurs : La cathédrale engloutie, Brouillards, Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir d'après Baudelaire, Feux d'artifice, Ce qu'a vu le vent d'ouest...

Nous sommes dans les années 1909-1912 et la musique impressionniste est à son apogée. Ce concert vient comme une heureuse suite aux expositions Claude Monet à Paris ; à l'instar du peintre, Debussy s'attache, au-delà du paysage, au sentiment que celui-ci fait naître.

Terry Lynn nous fera aussi découvrir le compositeur américain David Del Tredici, initiateur du mouvement « néo-romantique » aux Etats-Unis (né en 1937).

Dimanche 6 mars à 17 h au Château.

- Fête des percussions au Colombier. Après Boulogne, Rueil-Malmaison et Cergy-Pontoise, l'Ensemble Court-Circuit clôturera sa tournée en Ile-de-France à Ville-d'Avray dans un programme largement consacré aux percussions. Au programme les œuvres de Gérard Grisey (1946-98) et Philippe Hurel (né en 1955). Tempus ex machina de Grisey fait appel à six percussionnistes et propose une combinaison de rythmes et de timbres d'un grand raffinement. Dans « Tombeau » et « Interstices » Philippe Hurel allie le piano aux percussions dans une vitalité et une énergie communicatives...

Dimanche 3 avril à 17 h au Colombier

→ Renseignements 01 47 50 12 21 / www.concertsvilledavray.com

EN BREF

La passion selon Saint-Jean



Dans la grande tradition des concerts spirituels, l'ensemble vocal et instrumental Jubileo donnera un Concert de carême autour de la Passion selon St Jean de J.S. Bach, le **jeudi 31 mars** à 20 h 45 en l'Eglise de Ville-d'Avray. Avec la participation de **Michael**

Lonsdale dans le rôle du récitant, Hervé Lamy, ténor, Laurence de la Morandière, soprano, Florian Westphal, basse, dirigé par le chef d'orchestre Vincent Barthe. Places : 15 €. Réservations au 06 66 53 83 51.

Comité des spectacles



Nous vous proposons les derniers spectacles de la saison 2010 – 2011 !

Après de belles réussites – salles affichant « complet » avec liste d'attente comme « Le Folklore Russe » en décembre et « La Belle au Bois Dormant » en février, « Le mec de la tombe d'à côté » suscite déjà de nombreuses réservations ! En attendant, venez assister à :

« Le Mec de la tombe d'à côté »

Jouée au petit théâtre de la Porte Saint-Martin.



Un sujet original, une situation peu banale, une excellente interprétation de Sophie Broustal et Marc Fayet, de très bonnes critiques (Figaroscope et Télérama), nous ont amenés à choisir pour vous cette œuvre tirée d'un

roman de Katarina Mazetti, adapté par Alain Ganas.

Une femme vient sur la tombe de son mari, un homme sur celle de sa mère... Ils se parlent. Et devinez la suite !

→ **Vendredi 25 mars à 20 h 45 au Colombier (et non samedi 26 mars comme cela avait été indiqué dans un précédent info).**
Tarifs : 30 € / 25 €

Conjointement avec le Chorus des Hauts-de-Seine, événement créé et produit par le Conseil général, nous donnerons un spectacle Jeune public (à partir de 5 ans)



« 1000 Chansons » de G. Delahaye

Entrer au pays de la fantaisie et de la poésie, être invité à y participer, restera pour vos enfants un souvenir joyeux.

→ **Mercredi 23 mars à 15 h au Colombier.**

Tarifs : 7,50 € / 5.50 € (sur justificatif « Carte Famille nombreuse »).

Nous remercions nos chers spectateurs de leur présence, conditionnée nous le savons par le choix éclectique et judicieux de nos programmes !

Nous vous disons à la rentrée 2011-2012, pour laquelle nous vous réservons encore de belles soirées.

EN BREF

Académie des Cèdres



Samedi 29 janvier a eu lieu la 5^e édition du Cabaret jeunes talents, 11 chanteurs ou comédiens sélectionnés parmi de nombreux candidats ont présenté des œuvres originales devant un public enthousiaste, qui a joué le jeu, riant, chantant, encourageant chacun des candidats. Clémentine Baecker, jeune humoriste, a su emporter le suffrage du public, et a gagné la possibilité de présenter son spectacle dans un petit théâtre parisien. L'année dernière, le choix du public s'était porté sur Anaïs Mourot. L'Académie des Cèdres a le plaisir de produire la première du spectacle d'Anaïs : « L' Archiduchesse » par L' Amourotte à la Comédie de la passerelle (102 rue Orfila Paris 20^e).

→ **Réservation Lucien Calixte : 06 32 15 02 28 ou academiescedres@wanadoo.fr**

Maison pour Tous

MAISON
POUR TOUS
de Ville-d'Avray

Événement ayant eu lieu en février

Assemblée générale ordinaire

Le samedi 5 février, la MJC Maison Pour Tous tenait son Assemblée générale ordinaire, au cours de laquelle le bilan de la saison passée ainsi que l'ensemble des projets de l'association ont pu être discutés. Les adhérents ont également procédé au vote nécessaire au renouvellement de sept postes d'administrateurs. À la suite de cette assemblée générale, le Conseil d'administration s'est réuni pour élire son nouveau bureau, ainsi composé : **Claude Mennel**, Président **Michèle Beuché**, vice-Présidente **Karine Le Maigat**, Trésorière **Florence Waquet**, Secrétaire **Laurent Ruel**, Secrétaire-adjoint **Bernard de Saint Olive**, membre **Jean-Julien Beuché**, membre **Alban Boireau**, Directeur, membre de droit

Événements à venir en mars

« Impression fusion » exposition d'artistes locaux



La peinture de Christophe Houlon et la sculpture céramique d'Ananda Aragundi-Hanus s'associent le temps d'une exposition à la MJC Maison Pour Tous.

À travers différentes pratiques et techniques, ces deux artistes tentent de rendre hommage à l'humain, à la beauté instinctive de la nature sauvage et à l'expression du ressenti.

→ Du 28 février au jeudi 17 mars.

Festival Jeunes Talents

Du 23 mars au 9 avril, la MJC Maison Pour Tous ouvre ses portes à la jeune création. Pour sa deuxième édition, le Festival Jeunes Talents de Ville-d'Avray invite la nouvelle génération de créateurs à diffuser ses talents artistiques au public dans les domaines des arts plastiques, de la musique, du cinéma et des arts de la scène. Théâtre de ce bouillonnement créatif, la MJC Maison Pour Tous se veut aussi être moteur de cette créativité en récompensant les artistes sélectionnés par un jury de professionnels, mais aussi par le public.

Vous avez entre 16 et 30 ans ?

Pour tenter votre chance et obtenir une aide à la création qui vous permettra de développer votre projet artistique, retirez dès maintenant votre bulletin de participation sur notre site internet www.mptva.fr ou à l'accueil de la MJC.

→ Clôture des inscriptions vendredi 18 mars.

Le Festival Jeunes Talents c'est :

- du 23 mars au 9 avril : le Salon des Jeunes Créateurs d'Art
- vendredi 1er avril : le Concert Jeunes Talents
- samedi 2 avril : le Concours Nouveaux Réalisateur
- vendredi 8 avril : le Concours Arts de la Scène
- samedi 9 avril : la soirée de clôture et de remise des prix



Association du Logement de Ville-d'Avray

→ Brocante de l'ALVA

Samedi 28 mai 2011, place de l'Eglise à Ville d'Avray

Venez nombreux et invitez vos amis des communes avoisinantes à se joindre à nous.

Comment réserver un emplacement ?

Les choix et réservations d'emplacements pour les exposants ont lieu : au siège de l'ALVA - 40, rue de Versailles à Ville-d'Avray aux dates et horaires suivants :

- tous les **samedis matins** du 9 avril au 14 mai de 10 h à 12 h.
- les **jeudis soirs** les 28 avril, 5 et 19 mai de 19 h à 21 h.

Combien ça coûte ?

- Stand 2 x 2 m couvert et équipé d'un plateau bois sur tréteaux : 42 €
- Emplacement nu 2 x 2 m (non couvert, sans plateau) : 25 €

On peut réserver par correspondance :

Adresser d'abord à l'ALVA une demande de formulaire d'inscription,

- **par courrier** en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse, ou bien

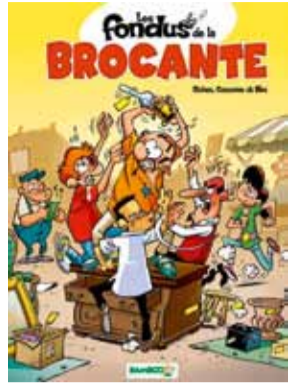
- **par courriel** à l'adresse alva.vda@orange.fr.

Ce formulaire vous sera adressé par courriel, accompagné de toutes les informations nécessaires pour votre inscription. Une fois complété, il devra être retourné par la poste, accompagné des pièces demandées. À noter que, dans le cadre de cette procédure, seul le type d'emplacement peut être choisi.

→ **Cette année vous pouvez obtenir le formulaire sur le site Internet :**

www.alva-vda.fr

Le résultat de la brocante sera affecté aux aides temporaires attribuées par l'ALVA aux locataires en situation familiale délicate (perte d'emploi, séparation...).



d'abord un toit...
... par une action solidaire

8 février 2011

→ Une journée presque comme les autres pour l'USVA

En tout début de soirée et avant l'Assemblée générale, tous les salariés ainsi que les membres du Comité directeur de l'USVA et les élus municipaux de la commission des sports de Ville-d'Avray étaient invités à se retrouver dans la salle de réunion du Colombier, mise

gracieusement à disposition du club omnisports par la commune, pour une cérémonie exceptionnelle : la remise de médailles de la Jeunesse et des Sports et la remise de médailles aux salariés les plus anciens de l'USVA. M^{me} de Préaumont, 1^{er} adjoint, représentait M. Badré sénateur-maire, M. Creps, au titre de la jeunesse et des sports, la Direction départementale de la cohésion sociale, M. Lebas, la Fédération française des clubs omnisports, et M. Fernandez, le Comité départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports.

Les premières distinctions – échelon bronze et argent – ont été remises à 4 responsables ou anciens responsables de section, tous bénévoles : M. Mahot

responsable de la section Football (bronze), M. Bellomo responsable de la section Boules, M. Debreil précédent responsable de la section Escalade et M. Boutron responsable de la section Tir à l'arc (tous trois argent). Les médailles attribuées aux salariés de l'USVA ont été remises aux entraîneurs concernés par M^{me} de Préaumont et Jean Detolle, président de l'USVA. À cette occasion celui-ci observait que 50 % des salariés avaient au moins 10 ans d'ancienneté à l'USVA et que 7 avaient même plus de 20 ans. Ceci traduit à l'évidence une grande fidélité, une réelle capacité d'adaptation et un véritable attachement au club.

La manifestation s'est conclue par un sympathique cocktail qui a permis à certains de faire



connaissance, à d'autres d'échanger autour de leurs pratiques sportives respectives, à tous de profiter de ce moment privilégié de convivialité. Vous voulez en savoir plus ?... rendez vous sur le site Internet de l'USVA où vous trouverez toute l'actualité de la vie du club : usva.asso.cherz-infonie.fr



Les bouchons FCPE s'affichent à la piscine de Ville-d'Avray

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2010, la collecte des bouchons en plastique organisée par la FCPE s'est poursuivie avec toujours autant de succès. Ce sont déjà presque 300 kilos qui ont été offerts à l'association Hand-Cap-Prévention en vue du recyclage. Mais le record de l'année scolaire 2009/2010 (375 kilos) reste à

battre ! L'association a ainsi pu offrir un pousse-pousse à un enfant handicapé, lui permettant de se promener en famille. Le personnel d'accueil de la piscine de Ville-d'Avray partage cet esprit solidaire, et a accepté de proposer une borne de collecte à la piscine. Les Dagovéranais peuvent désormais déposer leur récolte de bouchons à Patrick, Nathalie et Steeve aux heures habituelles d'ouverture du bassin au public. Les bouchons sont vendus à une entreprise de recyclage, et les sommes ainsi récoltées servent à financer des fauteuils spéciaux ou des aménagements pour les personnes

handicapées. Les bouchons acceptés sont ceux que l'on trouve sur les bouteilles de lait, de jus, de soda, mais également sur les bocaux de pâte à tartiner, les compotes en tube, les feutres, le gel douche ou le shampoing etc. Mais il ne faut pas oublier d'ôter la partie cartonnée du bouchon avant de l'apporter ! Alors, nageurs et promeneurs, ne sortez plus sans vos bouchons (toutes les contributions sont les bienvenues, même les plus modestes) et faites un petit détour par la Piscine, où vous serez toujours chaleureusement accueillis !

→ Contact « M^{me} Bouchons » : 06 21 61 06 30



EN BREF

Centre Français de Secourisme

Les prochaines dates de formation de secourisme auront lieu à la maison des associations place Charles de Gaulle :

- 11 et 12 mars • 8 et 9 avril • 13 et 14 mai • 10 et 11 juin
- **Infos et inscriptions : www.cfs92.org - cfs92@cfspc.org**
01 70 28 60 15

Formation aux premiers secours

Prévention et Secours Civique de niveau 1 : samedi 13h-19h30 et dimanche 9h-16h30, 26/27 mars, 18/19 juin, 22/23 octobre

→ **Renseignements / Inscriptions :**

Protection civile Garches/Ville-d'Avray. Maison des Associations 59, rue du Docteur Debat-92380 Garches. Tél : 01 47 41 74 26
contact@pc-gvda.org / www.pc-gvda.org.

→ **Infos et inscriptions : www.cfs92.org - cfs92@cfspc.org**
01 70 28 60 15

S.O.S Amitié

L'association S.O.S Amitié Ile-de-France recherche de nouveaux bénévoles écoutants avec pour but de répondre aux appels de détresse de plus en plus nombreux.

→ **Si vous souhaitez être bénévole, contactez-nous sur www.sosamitieidf.asso.fr ou appelez le 01 42 96 73 90**

« La Nouvelle Zélande » ①

Connaissance du monde
par Serge Oliero.



Prenant prétexte de la route, Serge Oliero nous emmène du Nord au Sud sur la trace des maoris et des migrants, à travers

des paysages époustouflants : fjords, volcans, glaciers, forêts dans une lumière féérique !

→ Comité des spectacles. Dimanche 6 mars à 17 h au Colombier. Tarifs : 8 € / 7 € - Gratuité pour les moins de 18 ans.

Jazz'in France ②

Jazz au Château



Le trio de Serge Forté accueille Isabelle Hess pour une évocation Jazz des grandes chansons françaises. Ainsi vous pourrez entendre et pourquoi pas redécouvrir notre patrimoine musical sous un jour nouveau.

Que peuvent devenir des chansons comme « La javanaise » « Jolie Môme » « Que reste t'il de nos Amours » et bien d'autres interprétées avec une grande finesse par Isabelle sur des arrangements de Serge Forté ? C'est ce que nous vous proposons de découvrir !

→ Vendredi 11 mars, 21 h. Concert 15 € ; abonnement 8 concerts 80 €. Boissons et petite restauration possible sur place. Réservation conseillée au 01 45 07 02 49 / 06 24 23 86 00

Heure Musicale ③

Conservatoire

Le principe de l'heure musicale consiste à alimenter, sous forme de mini-concert, une heure pendant laquelle différentes classes présentent le programme qu'elles travaillent. La pluridisciplinarité est de rigueur afin de mélanger les styles, les niveaux d'élèves et donc les publics.

→ Jeudi 24 mars à 19 h au Château. Entrée libre.



« La Mongolie » ④

Connaissance du monde
par Batpurev Tsendorj.



Un pays désormais ouvert au tourisme et que vous ne visiterez peut-être pas. Alors, sillonnez

avec nous ces grands espaces, les steppes, les taïgas, les déserts, visitez les peuples nomades, meilleurs cavaliers et archers descendant de Gengis Khan.

→ Comité des spectacles. Dimanche 27 mars à 17 h au Colombier. Tarifs : 8 € / 7 € - Gratuité pour les moins de 18 ans.

MUSIQUE EXPOSITION CINÉMA SPORT THÉÂTRE CONFÉRENCE

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Jusqu'au 17 mars	EXPOSITION D'ARTISTES LOCAUX « IMPRESSION FUSION ». Entrée libre. 01 47 50 37 50	Colombier	MAISON POUR TOUS
Sa. 5 mars	SOIRÉE DANSANTE « CARNAVAL ». À 21 h 30. Entrée gratuite.	Colombier	Association Portugaise
Di. 6 mars	CONCERT TERRY LYNN, PIANO - DEL TREDICI DEBUSSY. À 17 h. 01 47 50 12 21	Château	GA
Di. 6 mars ①	CONFÉRENCE LA NOUVELLE ZÉLANDE. À 17 h. Tarifs : 8/7 € - 01 41 15 25 25 / 01 47 09 58 48	Colombier	
Du 7 au 22	ANIMATIONS PRINTEMPS DES POÈTES. En partenariat avec les associations de la Ville (programmation p. 7)		Municipalité
V. 11 mars ②	CONCERT - ISABELLE HESS. À 20 h 30. Tarif : 15 €. 01 45 07 03 13 06 24 23 86 00	Château	Jazz au Château
Sa. 12 mars	MIDI MUSIQUE. À 12 h. Entrée libre. 01 47 50 44 28	Colombier	Conservatoire
Sa. 12 mars	CONCERT « FEEZY AU VILLAGE FANFARE ». Avec la police nationale et les enfants de Ville-d'Avray. À 20 h. 01 47 50 12 21	Colombier	Festival Ville-d'Avray
Di. 13 mars	LAURÉATS DU CONCOURS INTERNATIONAL DE TUBA. À 17 h. 01 47 50 12 21	Château	GA-Festival
Du 15 au 26 mars	EXPOSITION D'EX-LIBRIS ET CONFÉRENCE. « Découvrez l'ex-libris » [mardi 15 mars à 18 h 30 à la bibliothèque]. 01 47 09 69 34	Bibliothèque	Amis de la bibliothèque
V. 18 mars	SORTIE ET CONFÉRENCE « NUIT DE LA CHOUETTE » De 20 h à 22 h 30. Places limitées, inscription obligatoire au 0800 10 10 21	Ville-d'Avray	Maison de la Nature
Du 21 mars au 3 avril	EXPOSITION VILLE-D'AVRAY ET SON PATRIMOINE. Amis du Musée - Gratuit - 01 47 09 27 35	Sapins bleus	Amis du Musée
Me. 23 mars	1 000 CHANSONS (DE GÉRARD DELAHAYE). Jeune public à 15 h. 01 41 15 25 25 / 01 47 09 58 48 Tarifs : 7,50 € / 5,50 €.	Colombier	
Du 23 mars au 9 avril	FESTIVAL JEUNES TALENTS. 01 47 50 37 50	Colombier	MAISON POUR TOUS
Je. 24 mars ③	HEURE MUSICALE. À 19 h. Entrée libre. 01 47 50 44 28	Château	Conservatoire
V. 25 mars	THÉÂTRE : LE MEC DE LA TOMBE D'À CÔTÉ. À 20 h 45. Tarifs : 30/25 €. 01 41 15 25 25 / 01 47 09 58 48	Colombier	
Di. 27 mars ④	CONFÉRENCE LA MONGOLIE. À 17 h. Tarifs : 8/7 €/gratuit. 01 41 15 25 25 / 01 47 09 58 48	Colombier	
Je. 31 mars	CONCERT SPIRITUEL LA PASSION SELON SAINT-JEAN. 20h45. Avec Michael Lonsdale. Tarif : 15€. 06 66 53 83 51.	Eglise	Chœur Jubilé
Sa. 2 avril	JOURNÉES NATIONALES DES MÉTIERS D'ART. de 14 h à 18 h.	Château	Ville-d'Avray et Meudon
Di. 3 avril	COURSE LA DAGOVÉRIENNE. 01 41 15 88 80	Départ au Château	Municipalité
Di. 3 avril	FÊTE DES PERCUSSIONS. À 17 h. 01 47 50 12 21	Colombier	GA

À VENIR

Avril

→ 3 avril : Percussions de l'Ensemble Court-Circuit à 17 h au Colombier. ACVA.

→ Du 23 mars au 9 avril : Festival Jeunes Talents. Maison Pour Tous.

→ 13 avril : Ciné junior. Maison Pour Tous.

Mai

→ 5 et 6 mai : Les enfants Chantent. Au Colombier par le Conservatoire.

→ 15 mai : Trio Annick Roussin, violon Judy Chin, piano. À 17 h au Château. ACVA

→ 19 mai : spectacle des classes

de danse par le Conservatoire.

→ 21 mai : concert autour de l'histoire du Soldat de Stravinsky/Gil Evans par le Conservatoire.

Pensez à réserver dès à présent vos places de spectacle.

Le parking La Fontaine du Roy restera ouvert les soirs de spectacles jusqu'à minuit. Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site de la Ville : www.villedavray.fr.

